

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'ESTAFETTE

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



N° **144**

MARS
AVRIL
MAI 2020

ATTELAGE

**JOURNÉE DE L'ATTELAGE
2020**

..... 8



RANDONNEURS EN HERBE

**EN SAVOIR PLUS
SUR LES DENTS**

..... 20





JOURNÉE DE LA RANDONNÉE ÉQUESTRE

Le cheval
naturellement



17 mai
2020

FFE.COM/TOURISME

sommaire

Les brèves	4
Attelage	8
◆ Journée de l'attelage 2020	
◆ Le siècle d'or du cheval percheron	
Événement	11
◆ Journée de la randonnée équestre	
◆ Trophée et Semaine européenne du développement durable	
Initiatives en région	13
◆ Vététistes et cavaliers : partagez les chemins !	
◆ Témoignage sur la DUM : gestion d'un cas sanitaire	
◆ Formations randonnée équestre dans le Grand Est	
Itinérance	15
◆ Contribuer au développement du Tourisme équestre	
Développement	16
◆ « Développer les itinéraires de tourisme équestre », nouveau cours sur le Campus FFE	
Infos juridiques	17
◆ Sécurité du cavalier et du cheval	
Randonneurs en herbe	19
◆ Inondations	
◆ En savoir plus sur les dents	
◆ Jeux	

ÉDITO

LE CHEVAL NATURELLEMENT !

Cette année, à l'occasion du Salon de l'Agriculture, la FFE-CNTE a organisé l'opération « Le cheval naturellement ». L'occasion de faire (re)découvrir l'équitation d'extérieur, à un public citoyen mais avide de loisirs en lien avec la nature.



Et il faut dire qu'avec les richesses du tourisme équestre – déconnexion de nos vies quotidiennes, connexion avec l'animal et la nature – nous avons de sacrés atouts. Qu'est-ce qui procure à la fois bien-être mental et physique ? ... le cheval naturellement !

Et pour partager cet élixir de jouvence (à tout âge d'ailleurs !), nous lançons la première Journée de la randonnée équestre, le dimanche 17 mai. Adeptes de CSD, de dressage, de complet, randonneurs d'un jour ou de toujours... : tous sont conviés à participer à cette grande fête de l'équitation d'extérieur.

Invitation est faite aux clubs d'organiser ce jour-là une promenade ou une randonnée, et aux associations de concocter un rassemblement convivial dont elles ont le secret. Ensemble, partageons notre passion commune pour le cheval naturellement !

Les meneurs ne sont pas en reste, avec la Journée de l'attelage qui les met chaque année à l'honneur, quelles que soient leurs pratiques : de loisir, de tradition ou de compétition. Allez, je vous laisse deviner ce qui nous rassemble tous... Rendez-vous le 19 avril, partout en France.

A toutes et tous, je vous souhaite de belles randos printanières,

Jean-Pierre Blache,
Président du CNTE.



L'Estafette, trimestriel, N°144, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre

Siège social : CNTE – FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE,
Tél. : 02 54 94 46 00, Email : tourisme@ffe.com

Directeur de la Publication :

Le Président du CNTE

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Secrétariat de Rédaction : Louise Kufel

Ont collaboré à ce numéro : Marion Bachelart, Laura Billès, Noémie Bourcier, Marine Caudal, Cécilia Do-Teggour, André Grassart, Claude Lux.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE - Karen Crochet

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées

Commission paritaire : N° 0715 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution

Tirage : 61 260 exemplaires

Photo de couverture :

© Pixabay



Au national



Les Rencontres du tourisme équestre en région

La Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre vous donnent rendez-vous !

Ses rencontres se dérouleront en deux temps :

- Une date dédiée aux responsables d'associations de cavaliers et/ou meneurs
- Une date dédiée aux clubs pratiquant le tourisme équestre

Au programme :

- Identification des projets structurants,
- Attentes des pratiquants et des professionnels,
- Propositions des différents acteurs.

Il y en a forcément une près de chez vous !

Retrouvez toutes les dates à venir sur : ffe.com/tourisme rubrique Actualités - Rencontres du Tourisme Équestre

ACTUS FÉDÉRALES

La FFE recrute un(e) chargé(e) de projet SIG - CDI

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau minimum bac +5 (parcours Système d'information géographique ou Géomatique) et/ou d'une expérience professionnelle similaire ? Vous maîtrisez les outils ESRI ArcGis Desktop, ArcGis Online ? Rejoignez les équipes de la FFE ! Vos missions : administrer le SIG fédéral, contribuer à GeoCheval.com, réaliser des cartes thématiques ou interactives, accompagner les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre dans la réalisation et l'utilisation de leurs itinéraires équestres... Plus d'infos : recrutement.ffe.com



Accompagnateur de Tourisme Équestre - l'éducateur nature

Premier employeur du monde sportif, le secteur des établissements équestres est également le premier recruteur de la filière cheval avec 1 500 emplois à pourvoir chaque année. Le taux d'insertion sur le marché du travail est plus élevé que celui des formations générales et technologiques. De plus, les diplômés français sont très recherchés à l'international, surtout s'ils

parlent anglais.

La nature et le tourisme à cheval ou en attelage sont les domaines de prédilection de l'ATE. En amont des randonnées, il doit préparer les itinéraires et concevoir des produits de tourisme équestre. Il peut également devenir chef d'entreprise et diriger son propre centre de tourisme équestre.

La formation professionnelle est un des fondements des activi-

tés équestres. La FFE s'attache à promouvoir les métiers de l'équitation et accompagne les établissements de formation. En cette période où les étudiants sont amenés à réaliser leurs futurs choix d'orientation, la FFE initie une grande campagne de communication à propos des métiers de l'équitation via les réseaux sociaux.

Plus d'infos : metiers.ffe.com



© Sabots de vénus

La FFE vous accompagne pour réagir en cas de violences sexuelles

Les témoignages récents qui dénoncent les violences sexuelles dans le sport se multiplient. La Fédération Française d'Équitation souhaite à ce titre participer activement à la prévention et à l'accompagnement des victimes de violences sexuelles et lance sa campagne de sensibilisation « N'en parle pas qu'à ton cheval ». À travers ce message, la FFE souhaite assurer son soutien, son écoute et son accompagnement aux victimes de violences sexuelles. Elle souhaite sensibiliser, faciliter l'expression et se mobilise pour assurer la transmission des faits qui lui seront remontés aux pouvoirs publics. Le pouvoir

de police ou de justice relevant exclusivement des prérogatives de l'Etat.

La FFE met une cellule d'écoute à disposition des victimes ou témoins de violences sexuelles. Une équipe de psychologues formés garantit un traitement anonyme des échanges. Victime, témoin ou rapporteur, peuvent contacter la cellule d'écoute.

À travers une fiche de signalement, la FFE encourage toute personne victime ou témoin d'un cas de violences sexuelles à apporter des informations précises, qui permettront de saisir les pouvoirs publics. Cette fiche permet la collecte d'informations indispensables à une bonne prise en compte du signalement. En savoir plus : ffe.com/signalement



LIVRES

Le siècle d'Or du cheval percheron

Ce livre de 500 pages illustré de photos, gravures et dessins souvent inédits fait découvrir la conquête du monde par le Percheron aux USA, au Canada, en Australie, en Argentine, en Nouvelle-Zélande, au Japon et en Europe. Il y a aujourd'hui des sociétés percheronnes dans presque tous ces pays (voir l'article sur le livre page 10). Jean-Léo Dugast, Editions de l'Etrave, 30 €. 06 11 33 11 00,

contact@editions-ettrave.fr,

www.editions-ettrave.fr

En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Caval Trophy 2020

À l'initiative du Comité régional de tourisme équestre Auvergne-Rhône-Alpes, le Caval Trophy est né de l'envie de faire découvrir l'équitation d'extérieur aux plus jeunes et d'une

Secret de beauté pour mon cheval

Coiffures, pochoirs, peintures, onguents, nattages originaux... Découvrez toutes les techniques pour embellir votre compagnon du toupet jusqu'au sabots ! Ce livre reprend aussi bien les étapes d'un pansage quotidien que des astuces pour entretenir son matériel ou encore les différents types de tonte. Vous préparez un spectacle de club, un défilé costumé, un carrousel ou vous souhaitez simplement que votre cheval soit le plus beau au prochain concours ? 140 pages de photos et d'explications pas à pas ! Lauranne Billot & Claude Lux, Edition Vigot, 24,90 €



Les clubs inscrivent directement leurs équipes auprès du CRTE jusqu'au 15 juin 2020. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles jusqu'au 26 juin avec un tarif majoré. Plus d'infos : tourisme-questre-auvergnerhonealpes.fr

■ DUM 272

Calendrier sessions ATE

Voici les dates de tests d'entrée d'examen ATE en région Auvergne Rhône-Alpes : 12 mai, 2 juin, 6 octobre, 17 novembre. Plus d'infos sur la DUSE via FFE.com

CENTRE-VAL DE LOIRE

Les chemins de l'Indrois

Le Comité départemental de tourisme équestre de l'Indre-et-Loire organise un grand départemental de tourisme équestre à Montrésor, classé parmi les plus beaux villages de France. Rendez-vous le 5 juillet pour une randonnée de 25 km avec repas le midi. L'itinéraire est entièrement accessible aux attelages et il est également possible d'arriver la veille. Plus d'infos : Cdte-37.ffe.com

■ DUM 232



HAUTS-DE-FRANCE

La route du Maroilles

La 7^{ème} route du Maroilles est bâtie sur le succès des précédentes, rendez-vous les 6 et 7 juin prochains. Cette randonnée en attelage ou à cheval à travers la Thiérache vous fera découvrir notre riche patrimoine fait de chemins bordés de haies au détour desquels vous découvrirez des oratoires de pierres bleues, des maisons aux murs de briques rouges, aux toits d'ardoises grises et ses magnifiques vues sur la Thiérache Avesnoise et la vallée de l'Oise. Ouverte à tous les équidés montés ou attelés vous pourrez participer sur une ou deux journées. Le samedi à Maroilles (59), une randonnée de 18 ou 28 km dans la forêt de Mormal est proposée. Le soir à La Capelle (62), un repas convivial à l'hippodrome est organisé. Le dimanche matin est proposée une randonnée de 16 ou 34 km dans le cadre idyllique du bocage Thiérachien, petite restaura-



tion sur place au retour. Hébergement possible le samedi à la MFR de La Capelle, box ou paddock à monter sur l'hippodrome pour les chevaux. Plus d'infos : Patrick Ketele au 06 43 12 02 87 Inscriptions auprès de Françoise Laminie au 06 70 13 41 36, routesdumaroilles@orange.fr, www.routesdumaroilles.wix.com, Facebook : Route du Maroilles

■ DUM 293

NOUVELLE AQUITAINE

Bénévoles récompensés

2 médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ont été décernées le 6 décembre dernier dans le Lot-et-Garonne.

Une médaille d'or pour Christian Feyt président du CDTE 47 de 1995 à 2009, président du CRTE Aquitaine de 1996 à 2014, membre fondateur et trésorier du conseil des équidés d'Aquitaine de 2000 à 2016.

Une médaille d'argent pour Myriam Saubebelle, secrétaire de l'association régionale d'attelage d'Aquitaine de 1990 à 2003, puis présidente de cette même association de 2004 à 2007, responsable de la commission attelage au CRE d'Aquitaine de 2005 à 2016. On les remercie pour leur engagement au sein de notre grande famille de l'équitation.

Formations balisage

Le 26 janvier dernier se sont déroulées 2 formations balisage sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine soutenue par le CRTE NA. La première organisée par le CDTE du Lot-et-Garonne fut encadrée par

Philippe Touya, la seconde organisée par le CDTE de Charente-Maritime fut encadrée par Nathalie Maury. Ces deux formations se sont très bien déroulées avec une partie théorique en salle le matin et des travaux pratiques sur le terrain l'après-midi. Au-delà du balisage, cette formation a permis en Charente-Maritime de sensibiliser et de faire se rencontrer des stagiaires venus d'horizons divers : professionnel du tourisme équestre, maréchal ferrant, bénévole, juge TREC et professionnel de structures « classiques ».

Ainsi, 12 stagiaires ont été formés en Lot-et-Garonne et 8 en Charente-Maritime. Le CDTE 47 compte aujourd'hui 16 baliseurs répartis sur le département avec pour projet de démarrer rapidement le re-balisage de la route équestre du Dropt qui devrait être ainsi prête pour l'été. Ce circuit équestre se rajoutera aux 155 km de la Route royale d'Artagnan balisée l'an passé que vous pouvez retrouver sur le site du CDTE 47. Le CDTE 17 enverra rapidement aussi ces baliseurs à l'assaut de la Route européenne d'Artagnan.

PAYS DE LA LOIRE



Le printemps pointe le bout de son nez et déjà le calendrier des activités et des randonnées en Pays de la Loire se remplit. En région, vous pourrez vous initier à la maréchalerie, à la bourrellerie et au secourisme équin, vous pourrez aussi préparer vos certificats de connaissance et passer vos brevets de randonneurs. Nous vous invitons à randonner avec le département de Loire Atlantique avec « Randonnez Nature » le dimanche 17 mai 2020, vous inscrire au GRTE 2020 et préparer vos sorties du printemps et de l'été. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site crte-pays-delaloire.com et vous inscrire à la Newsletter.

Hommage

L'Association des cavaliers randonneurs de l'est mayennais (ACREM) vous fait part de la triste disparition de son vice-président Claude GAMBIER, dit Coco. Arrivé de la région Parisienne où il était photographe, Claude s'est installé à Ballée (53) où il s'est pris de passion pour la randonnée équestre. Bien connu pour son amour des Criollos, il a sillonné les chemins de toute la région. Il avait réalisé un raid de 500 km entre Uzès et Pompadour, en passant par les gorges du Tarn. Equirandin reconnu, il a participé à de nombreux Equirando entre 1999 et 2012 et il préparait déjà sa prochaine expédition vers Le Lion-d'Angers en 2021.



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION VOUS INVITE À DÉCOUVRIR

cheval nature
Le mag du tourisme équestre



ITINÉRAIRES EN FRANCE

Découvrez votre future destination rando grâce à des zooms touristiques.

ÉVÉNEMENTS EN RÉGION

Accédez au calendrier des manifestations régionales de tourisme équestre.

ARTICLES ET ACTUALITÉS

Suivez l'actualité de l'équitation d'extérieur et apprenez-en davantage avec les articles thématiques.

ET BIEN PLUS ENCORE SUR

CHEVALNATURE.INFO



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

À l'international

ADHÉSION IHAA

C'est en 2017 que la FITE et l'International horseback archery alliance (IHAA) débutèrent leurs échanges dans le but d'un rapprochement. Dans ce contexte, le Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (France) recevait, en juin 2017, les Championnats d'Europe de Tir à l'arc à cheval sous l'égide de la FITE et de l'IHAA. Ces championnats avaient été l'occasion de réunir une dizaine de nations, une cinquantaine de participants et de promouvoir les diverses épreuves qui émanent de la discipline.

Le rapprochement entre les deux institutions s'est concrétisé le 12 janvier 2020, lorsque se sont réunis, en Hongrie, les différents acteurs de l'IHAA sous la présidence du Français Alan Le Gall et en présence du Délégué technique de la FITE, Thierry Maurouard, représentant le président de la FITE



Frédéric Bouix. Cette réunion a été l'occasion pour les représentants de 12 pays d'échanger durant 2 jours sur les contenus techniques et sur l'avenir du Tir à l'arc à cheval sur la scène internationale. C'est à la fin de cette rencontre que le rapprochement entre l'IHAA et la FITE a été voté à l'unanimité. Le 27 février, la signature du Memorandum of understanding entre les deux entités a concrétisé ce partenariat. L'International horseback archery alliance, créée en 2013, a pour vocation la promotion du Tir à l'arc à cheval dans le monde. Elle représente 33 pays.

COMMISSION TREC

La commission TREC qui s'est tenue le 12 décembre 2019 à Bruxelles été l'occasion de discuter des nouveaux documents à utiliser lors des compétitions, de l'élaboration d'un cahier des charges pour le POR, l'uniformisation de la présentation des documents et des saisies informatiques et de plusieurs propositions pour améliorer le jugement des épreuves. Il a été décidé d'imposer l'utilisation des documents de la FITE lors des futures échéances internationales afin de permettre une homogénéisation des supports et une

meilleure compréhension de ceux-ci par les juges. Les décisions concernant le POR se sont concentrées sur le règlement et le carnet de route. L'uniformisation des documents et la précision des règles du règlement étaient des points importants de la réunion. Parmi les nouveautés, le recul en main va faire son entrée au règlement. Retrouvez le règlement complet sur fite-net.org



COMMISSION TOURISME ÉQUESTRE

Le sujet de l'itinérance à cheval et de la formation font parties des axes prioritaires sur lesquels les

membres la FITE ont statué lors de l'Assemblée générale du 1er septembre 2019. La création d'une

commission dédiée au tourisme équestre faisait partie des promesses du président pour la FITE et celle-ci s'est concrétisée le 27 novembre 2019, avec la tenue de la première commission tourisme équestre à Boulogne-Billancourt (France). Les membres de la commission ont mis en exergue la nécessité d'avoir des chemins adaptés à la pratique du tourisme équestre car la majorité des chemins culturels européens ne conviennent pas au passage des équidés.

La formation est quant à elle une nécessité, elle garantit la sécurité des cavaliers et des chevaux à tra-

vers l'expertise de professionnels diplômés. Si le cœur du métier du guide de tourisme équestre est d'accompagner les promenades et les randonnées, il est aussi indispensable que le guide ait de bonnes connaissances du cheval ainsi que du milieu naturel et du patrimoine.

Cette commission a donc été l'opportunité de faire un premier point sur les pratiques déjà existantes dans le but de créer des documents officiels de la FITE qui s'adapteront aux besoins de tous les pays membres de la FITE.

FORMATION INTERNATIONALES

Deux formations seront proposées aux juges d'Equitation de travail et de TREC en 2020. Une formation pour les formateurs de juges TREC est organisée. Ce stage de formateur de juge, chef de piste POR et chef de piste PTV est organisé sur

trois jours. La formation des juges d'Equitation de travail se déroulera le 22 mars 2020 au Pouget (France) là où les championnats d'Europe d'Equitation de Travail s'installeront du 12 au 14 juin 2020.

CONSEIL D'ADMINISTRATION FITE

Le 7 février 2020, se sont réunis les membres du Conseil d'administration de la FITE à Boulogne-Billancourt (France).

Une partie était consacrée aux nouveaux membres de la FITE et au rapprochement de l'IHAA. Le point sport a aussi été un moment fort de la réunion avec la proposition d'un règlement pour le Ski-joëring, l'une des cinq disciplines encadrées par la FITE.



LE KAZAKHSTAN INTÈGRE LA FITE

La candidature du Kazakh Equestrian Club en tant que membre associé de la FITE a été acceptée à l'unanimité par le Conseil d'administration le 7 février 2020. Le Kazakhstan devient donc le 23^{ème} pays à intégrer la FITE et vient se joindre à la Chine pour



la représentation de l'Asie au sein de la fédération !

JOURNÉE DE L'ATTELAGE 2020

Après 15 années d'existence sous la forme de la Journée nationale de l'attelage de loisir (JNAL), la Journée de l'attelage fête sa deuxième édition sous son nouveau format qui intègre toutes les pratiques. Organisé le 19 avril 2020, cet événement met en valeur la pratique de nombreux passionnés dans toute la France. Pour les clubs, c'est l'occasion idéale pour organiser une journée qui fédère les cavaliers et permet d'en initier de nouveaux ! A l'image de la fête du club, cette journée est placée sous le signe de la bonne humeur, du partage et réunit amateurs et curieux autour d'une passion commune : l'attelage.



Cette manifestation est la fête de toutes les pratiques d'attelage : tourisme équestre, TREC attelé, endurance en attelage, débardage, attelage de tradition... Qu'il s'agisse d'une approche de loisir ou plus compétitive, elle y a toute sa place !

Découvrir une pratique

La Journée de l'attelage permet aux meneurs et passionnés de pouvoir partager leur passion avec le grand public et de faire découvrir le cheval autrement. L'une des caractéristiques de l'attelage est la diversité des pratiques et disciplines qui existent. Cavaliers ou non de tous âges, partez à la découverte de cette pratique grâce à des démonstrations, baptêmes, concours, épreuves de maniabilité ou randonnées organisés dans les clubs près de chez vous. Une approche douce du cheval peut également être proposée avec des activités

adaptées aux plus jeunes ou aux moins initiés. Rendez-vous sur ffe.com/tourisme pour découvrir les clubs qui participent !

Pourquoi essayer l'attelage ?

La pratique de l'attelage, peu importe la discipline, permet une approche différente du cheval. L'éducation du cheval, la relation entretenue avec lui ou simplement son harnachement instaillent un rapport particulier. Souvent dirigé à la voix, le cheval attelé nous emmène dans les différentes activités avec confiance. L'attelage est accessible à un public très large (âges et conditions physiques) et est le plus souvent pratiqué en groupe, où chacun joue un rôle. Mener un attelage, c'est être capable de prendre des décisions, anticiper pour soi mais aussi et surtout pour les autres. Le groom intervient en support

du meneur. Les passagers, quant à eux, profitent de l'activité en pleine nature au rythme du pas des chevaux.

Club ou association : initiez pour convaincre

Vous êtes un club ou une association et vous souhaitez proposer une animation à l'occasion de la Journée de l'attelage ? Rendez-vous sur ffe.com/tourisme pour inscrire votre manifestation et télécharger votre kit de communication. Organiser la Journée de l'attelage vous permet de toucher de nouveaux publics, faire connaître vos activités et recruter de nouveaux cavaliers et meneurs. Favorisez une communication locale ! Contactez les médias locaux (gazette de la ville, radio locale...) pour crédibiliser votre événement et toucher des non-cavaliers à proximité de votre structure. Utilisez les réseaux sociaux

(page et événement Facebook, publications Instagram) : c'est très utile, l'information est immédiate et vous pouvez faire évoluer votre contenu à l'approche de la manifestation. Distribuez les affiches de la manifestation ainsi que des invitations dans des lieux stratégiques (écoles, commerces de proximité...). Vous pouvez convier le maire et son équipe, leur présence incitera peut-être les journalistes locaux à venir !

OUTILS CLUBS

Retrouvez sur l'espace ffe.com/tourisme diverses ressources destinées à vous aider à communiquer autour de votre Journée de l'attelage.

- Un guide d'action
- Un communiqué de presse à personnaliser
- Des visuels pour les réseaux sociaux
- L'affiche officielle et des invitations
- Des diplômes d'initiation
- Un livret de jeux spécial attelage pour vos jeunes visiteurs

Journée de L'ATTELAGE

19 avril 2020



Suivez les guides!



TRADITION

• TOURISME

• COMPÉTITION

ffe.com/tourisme/Evenements/Journee-de-l-attelage



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

LE SIÈCLE D'OR DU CHEVAL PERCHERON

Le cheval percheron est le représentant et la vedette des neuf races de chevaux de trait français. Comme tous les chevaux de trait dans le monde, il constitue une espèce en danger. On sauve à juste titre les pandas et autres animaux en grand danger mais le cheval de trait français comme tous les autres n'est maintenu que grâce à la ferveur de quelques éleveurs dont personne ne parle.

Un livre sur ce merveilleux cheval peut être un lanceur d'alerte pour sauver les chevaux de trait.

L'auteur, Jean-Léo Dugast est un spécialiste des chevaux de trait. Amoureux du cheval percheron, il a voulu en retracer l'histoire. Il a pu en faire le récit grâce à une découverte inespérée.

Les archives des débuts de la Société percheronne française (de 1880 à la guerre de 1914) avaient disparu. Un jour, Jean-Léo Dugast est amené à fouiller le grenier abandonné de la Société percheronne à Nogent-le-Rotrou.

Sous des gravats, il découvre trois grandes caisses oubliées. A l'intérieur, 40 années de documents des débuts de la SHPF (Société hippique percheronne de France). Pour l'histoire du Percheron, c'est un miracle. Toutes ces archives sont récupérées avec mille précautions époussetées, repassées, triées, scannées et... lues.

Conjointement, les recherches sont faites aux Etats-Unis. Grâce à des coupures de presse de journaux américains mais aussi français du 19^e siècle tout se découvre. On sait que la Société Hippique Percheronne et le stud-book de la race (ouvert en 1883 et fermé en 1885 ; ensuite, les poulains issus d'un étalon et d'une jument inscrits sont inscrits) ont été créés à l'initiative des acheteurs américains de chevaux percherons. Jusque-là, il n'existait que les carnets de naissance des éleveurs.

L'histoire du plus célèbre cheval de trait du monde se lit comme un feuilleton. Voici deux exploits qui



Attelage de deux étalons percherons Tribune et Salvator appartenant à W.T. Walters de Baltimore, un des premiers acheteurs à venir dans le Perche en 1886 (Collection P. Biget). Les illustrations de cette page sont extraites du livre *Le Siècle d'or du cheval Percheron* de Jean-Léo Dugast dont on trouvera la présentation en page 5.

donnent une idée de l'engouement que ce cheval a pu susciter.

Les courses à Mondoubleau (Loir-et-Cher)

« Voilà treize ans que les courses de Mondoubleau existent et pendant ces treize années, 887 chevaux ont été engagés et 575 ont couru. Cette année, sur 55 chevaux engagés, 46 sont entrés en lice. Les courses de Mondoubleau ne sont ni des steeple-chase, ni des courses de grande vitesse, ce sont des courses au trot ; elles sont aux autres courses ce que le travail est au jeu. Ces épreuves ont prouvé ce que peuvent faire nos braves chevaux percherons. Les chevaux ont couru les uns attelés côte à côte, les autres attelés seuls ou montés. Le premier attelage, composé de deux juments attelées à une voiture à quatre roues, a fait la lieue (4 kilomètres) en 10 minutes 4 secondes. La course la plus rapide a été accomplie par une jument de cinq ans

qui a mis 8 minutes pour franchir les 4 kilomètres. La vitesse moyenne pour les 46 bêtes qui ont couru, a été de 8 minutes 58 secondes pour 4 kilomètres. »

Publié dans le journal *l'Illustration* du 4 octobre 1862. (Page 73).

Voici un autre exemple des capacités du Percheron, cette fois, en endurance.

Une jument pleine d'allant

« Une jument grise, née chez M. Beauvallon à Almenesches (Orne) en 1845, appartenant à M. Montreuil, marchand de chevaux à Alençon, a fourni en 1851 l'épreuve suivante : attelée à un tilbury de voyage, elle est partie de Bernay en même temps que la malle estafette de Rouen à Bordeaux, et est arrivée avant elle à Alençon, ayant franchi 89 kilomètres sur une route montueuse et difficile, en 4 heures 24 minutes. Cette jument vit encore, et appartient aujourd'hui à M. Buisson, maître d'hôtel au Cheval blanc à Sées (Orne) chez lequel elle traîne

l'omnibus qui fait le service de la gare du chemin de fer à son hôtel. »

Publié dans le cheval percheron, Charles du Haijs, 1866, p. 174 (page 75)

Ce livre est rempli de découvertes de ce type mais décrit aussi le développement de l'engouement pour le Percheron, bon trotteur de trait.



Percheron dessiné par Rosa Bonheur, surnommée la peintre du Percheron

JOURNÉE DE LA RANDONNÉE ÉQUESTRE



Cavalier d'extérieur aguerri, baroudeur solitaire, aventurier curieux ou même compétiteur en manque de grands espaces, nous avons tous la même passion pour les chevaux et la nature, partageons-la le 17 mai ! La Journée de la randonnée équestre devient le nouveau rendez-vous annuel des passionnés d'équitation d'extérieur.

Nouvelle manifestation nationale, la Journée de la randonnée équestre vous convie le 17 mai prochain à mettre en lumière vos activités d'équitation de pleine nature. Ce jour-là, clubs et associations sont invités à organiser une activité ou un événement d'équitation d'extérieur. Cavaliers, trouvez votre activité et profitez !

Vous êtes cavalier

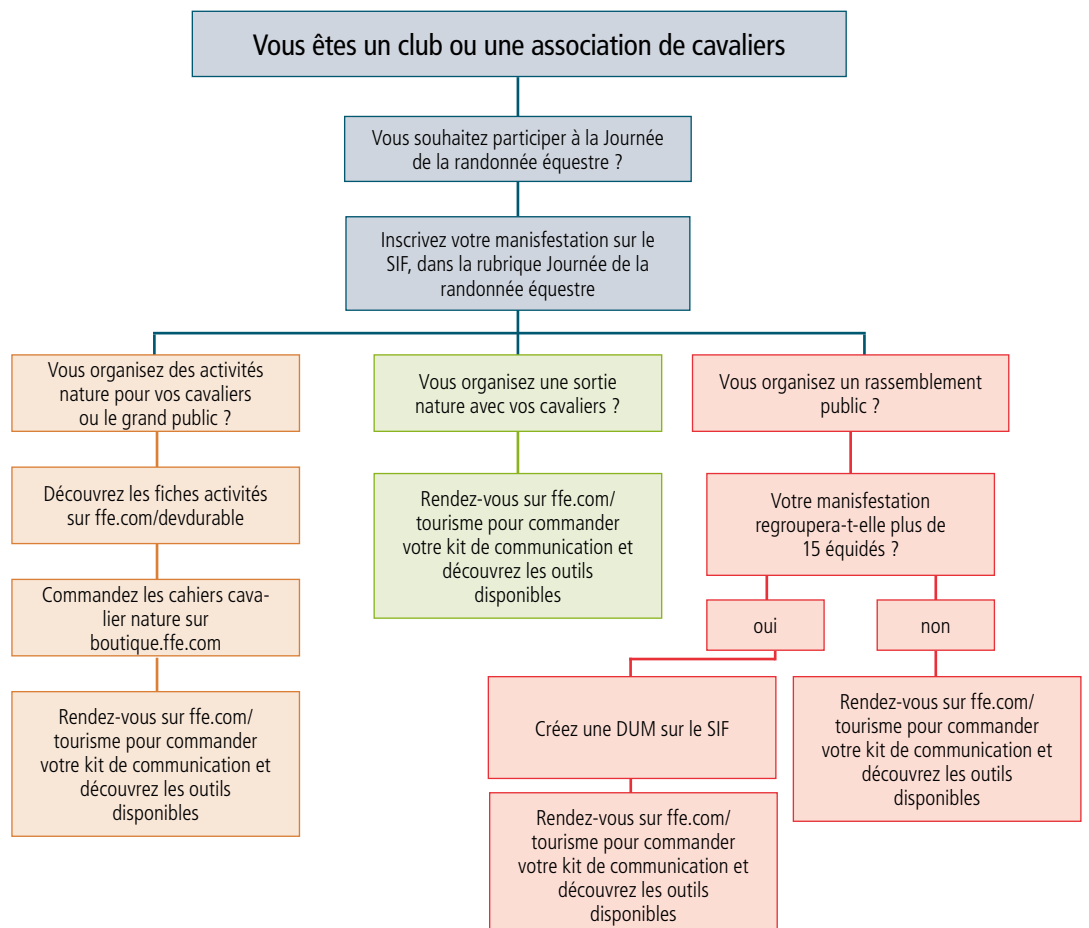
C'est l'occasion idéale pour passer un bon moment entre passionnés, développer vos compétences ou partager vos connaissances avec les plus jeunes. Rapprochez-vous de votre club ou de votre association de cavalier pour savoir s'il organise des activités pour l'occasion. Vous pouvez aussi leur suggérer de participer à cet élan national !

Vous cherchez une randonnée ou un rallye multi-activité ? Retrouvez toutes les manifestations accessibles au grand public organisées partout en France sur la DUM.

Vous cherchez des activités et animations inédites dans un club ? Rendez-vous sur le SIF dans la rubrique Journée de la randonnée équestre pour découvrir les clubs et associations de cavaliers qui participent à l'événement.



© Simon Bourcier



PLUS D'INFO

[Ffe.com/tourisme](http://ffe.com/tourisme)

[Ffe.com](http://ffe.com) > [FFeClub](#) SIF > Journée de la randonnée équestre

TROPHÉE ET SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Valorisez votre club et vos actions en faveur du développement durable à travers la Semaine européenne du développement durable. Vous agissez toute l'année de manière responsable et durable ? Participez au Trophée FFE du développement durable !

Une réalité du quotidien pour les clubs

Le développement durable est souvent réduit à l'un de ses trois piliers : l'aspect environnemental. Or, ce sont bien trois items indissociables qui le composent : l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale. La définition qui en est donnée est « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Les établissements équestres sont des acteurs privilégiés en matière de développement durable. Chaque pilier du développement durable correspond pour les clubs à des réalités du quotidien. Certains grâce à leurs gestes et à leurs investissements sont déjà impliqués

dans la démarche, même si pour beaucoup, cela se fait naturellement. Ils peuvent donc facilement s'engager pour agir de manière responsable et durable avec l'appui de la FFE, et ce autant au niveau économique que social ou environnemental.

Contribuez à une manifestation européenne

La Semaine européenne du développement durable (SEDD) se tient chaque année du 30 mai au 5 juin. Elle vise à encourager et à rendre visibles les activités, projets et événements en faveur du développement durable.

En tant que club ou association de cavaliers, vous pouvez mettre en place des activités sur ce thème pour sensibiliser vos cavaliers. C'est l'occasion pour les plus

jeunes d'apprendre en s'amusant et pour les plus âgés de passer un bon moment et d'insuffler une nouvelle dynamique. Créer un parcours nature, organiser un repas participatif, entretenir les abords du club, aménager un range-vélo... les possibilités sont nombreuses ! Retrouvez 32 fiches pratiques clés en main pour mettre en valeur votre engagement durable sur ffe.com/devdurable. Vous pouvez également commander un kit de communication dédié à la manifestation qui vous permettra de promouvoir vos actions au sein de votre club ou de votre commune.

Participez au Trophée FFE du développement durable

Tous les deux ans, la FFE met en place son Trophée du développe-



© FFE/MDPY Photography

ment durable. Les meilleures initiatives réalisées par les clubs et associations de la FFE pendant la Semaine européenne du développement durable ou tout au long de l'année y sont récompensées. La remise des prix a lieu lors du Salon du Cheval de Paris où les lauréats sont invités. Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription dans la rubrique dédiée au développement durable sur ffe.com. La clôture des inscriptions pour le Trophée FFE du développement durable est le 31 août 2020.



© FFE/N. Hodys

OUTILS CLUBS

FFE.com/devdurable est entièrement dédié au développement durable. Vous y retrouvez 32 fiches d'activités clés en main, un guide d'action, un guide d'aide à la réalisation d'événements équestres durables, des panneaux, des chartes et des quizz.

Vététistes et cavaliers : partagez les chemins !

Coup de projecteur sur une initiative proposée par Isère Cheval Vert, association partenaire, et Mountain Bikers Foundation, pour un partage des itinéraires réussi !



La Fédération Française d'Équitation - Comité National de Tourisme Equestre échange de façon régulière avec les organisations représentant les acteurs Pleine nature, qu'ils soient sportifs ou non : la FFRP (randonnée pédestre), la FFVélo (cyclotourisme), l'Office national des forêts, l'Office national de

la chasse et de la faune sauvage, la Fédération nationale des chasseurs, notamment.

Dans une démarche de concertation entre usagers de la nature, elle a signé plusieurs conventions nationales, incitant ses Comités à les faire vivre en régions et départements.

Vidéo « Vététistes, cavaliers, 3 conseils pour bien se rencontrer »

L'idée a germé d'une rencontre entre Mountain Bikers Foundation et Isère Cheval Vert, deux associations qui se côtoient fréquemment pour parler entretien des chemins, cohabitation, bon usage des espaces naturels...

L'idée a germé puis elle a grandi jusqu'à se concrétiser par la réalisation de cette vidéo qui se veut avant tout pédagogique. Le souhait était de donner quelques clés pour que les rencontres entre cavaliers et vétérétistes se passent au mieux.

L'objectif est d'améliorer la cohabitation et le dialogue sur les chemins en identifiant les bonnes pratiques pour se croiser et se dépasser et toute sécurité et en toute courtoisie.

Pour mieux se connaître, répondre à des interrogations parfois dues à une méconnaissance et tordre le cou aux idées reçues, cette vidéo répond aux questions suivantes :

- Je suis vétérétiste, comment dépasser un cheval sans le mettre en danger ?

- Je suis vétérétiste, comment dépasser un cheval sans me mettre en danger ?

- Sur les chemins, sur les sentiers, en montée, en descente, qui a la priorité ?

VIDÉO

Retrouvez la vidéo sur chevalnature.info

Témoignage sur la DUM : gestion d'un cas sanitaire

Lancée par la FFE pour accompagner les organisateurs de manifestations dans la gestion de leur rassemblement, la DUM, outre sa fonction Calendrier fédéral des manifestations non-compétitives, est un outil efficace d'organisation. Elle peut se révéler précieuse lors de situations pas si particulières. Témoignage sur les atouts de la DUM en gestion de cas sanitaire.

Carole DANGLARD est dirigeante de l'Ecole d'équitation de Peillonex, en Savoie. Fin 2019, elle est confrontée, après l'achat de deux chevaux dont un cas d'anémie infectieuse s'est déclaré dans leur écurie de provenance, à un arrêté préfectoral de surveillance. Après les résultats de l'analyse –

la jument dépistée porteuse saine est euthanasiée – une enquête épidémiologique est ouverte. La dirigeante doit alors communiquer à la Préfecture le registre d'élevage de son club, précisant tous les mouvements entrants et sortants sur les six derniers mois, avec le nom et le numéro SIRE de chaque équidé.

Or le club organise et participe à de nombreuses compétitions et randonnées... Grâce au logiciel de gestion de son club et aux déclarations DUC et DUM des manifestations auxquelles le club s'est rendu, la traçabilité des équidés est facilitée et effectuée en quelques heures.

Après trois prélèvements à 0, 45 et 90 jours qui se révèlent négatifs,



« l'assignation à résidence » est désormais levée pour les équidés du club.

Cette mésaventure illustre les raisons des obligations sanitaires : assurer la traçabilité des équidés, de leurs mouvements, de leurs contacts avec d'autres équidés. Elle rappelle également, s'il le fallait, le service rendu par la DUM

qui intègre à la fois déclaration de rassemblement d'équidés, déclaration de vétérinaire sanitaire, registre des équidés...

Le mot de la fin ? Chacune et chacun, en tant qu'organisateur de manifestation, est tenu responsable de l'application de la réglementation sanitaire. Alors, ayez le réflexe DUM !

Formations randonnée équestre DANS LE GRAND EST

Le Comité départemental de tourisme équestre de Meurthe-et-Moselle propose 6 formations dédiées aux techniques nécessaires à la bonne pratique de la randonnée à cheval.

Très complet, le programme des formations diffusé par le CDTE, reprend pour chacune d'entre elles : le niveau et les éventuels pré-requis à maîtriser pour pouvoir participer, les objectifs, le matériel nécessaire, les intervenants, les date et horaires, le lieu, la participation demandée et les modalités d'inscription.

- Initiation à la topographie le samedi 01/02, pour savoir déterminer le tracé d'une randonnée en utilisant une carte IGN, savoir se repérer sur le terrain, se déplacer pour rejoindre un lieu précis, utiliser une boussole.

- Topographie avec View Ranger le samedi 15/02, pour maîtriser le logiciel de cartographie et créer des itinéraires, les enregistrer, les partager, télécharger des itinéraires existants.

- Bourrellerie le samedi 28/03, pour savoir réparer son matériel de randonnée.

- Maréchalerie le dimanche 26/04, pour connaître les généralités sur la morphologie du cheval et ses aplombs, apprendre à parer son cheval, savoir déferer et referrer son cheval.

- Secourisme équin le dimanche 17/05, pour avoir une piqûre de rappel sur la vaccination et la vermifugation, construire sa trousse de secours et connaître la conduite à tenir en attendant le vétérinaire.

- Premiers secours Cavaliers en juin.

Cette initiative du CDTE de Meurthe-et-Moselle est une bonne pratique en ce qu'elle permet de :

- Se former en tant que randonneur équestre, diversifier ses connaissances,
- S'adresser aussi bien aux cava-

liers de club qu'individuels grâce à des modules pratiques, relatifs à des situations que tout-un-chacun peut rencontrer,

- Promouvoir les techniques, savoirs et savoir-faire de la randonnée équestre,
- Mettre en avant le CDTE comme acteur dynamique du développement du tourisme équestre.

Ces journées de formation Randonnée équestre peuvent être un premier pas vers les certificats de connaissance, qui ont pour but de s'initier ou d'approfondir ses connaissances en orientation, bourrellerie, secourisme équin, maréchalerie de secours, matelotage/bâtage.

Elles s'articulent aussi avec les

thématiques abordées dans la vidéothèque du tourisme équestre : chaîne Youtube de la FFE, player Tourisme équestre.

Pour plus d'informations sur les formations Randonnée équestre proposées par le CDTE 54 : cdte54@ffe.com.

COTE54
ANNÉE 2020



Nos formations

Comité Départemental Tourisme Équestre 54

Venez découvrir nos formations

Le CDTE54 a le plaisir de vous proposer différentes formations ouvertes à tous.

1

INITIATION
TOPOGRAPHIE

Samedi 1 Février 2020
Lieu : Forêt de Haye
Prix : 30€ licencié FFE
35€ non licenciés FFE

2

TOPOGRAPHIE AVEC
VIEW RANGER

Samedi 15 Février 2020
Lieu : Décathlon Houdemont
Prix : 30€ licencié FFE
35€ non licenciés FFE

3

BOURRELLERIE

Samedi 28 Mars 2020
Lieu : Tannerie du Clos Rimbaud
Prix : 65€ licencié FFE
70€ non licenciés FFE

4

MARECHALERIE

Dimanche 26 Avril 2020
Lieu : Ménéil St Michel
Prix : 50€ licencié FFE
55€ non licenciés FFE

5

SECOURISME EQUIN

17 Mai 2020
Lieu : Écurie du Rougy à Frolois
Prix : 50€ licencié FFE
55€ non licenciés FFE

6

PREMIERS SECOURS
CAVALIERS

Juin 2020
Lieu : à définir


CDTE54

www.cdte54.ffe.com

CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME EQUESTRE

Dans le cadre du Projet fédéral de développement des infrastructures du tourisme équestre, la FFE-CNTE s'attèle à la mise en place d'un réseau d'acteurs en région avec des missions précises. Mais tout un chacun peut s'engager en tant que bénévole au sein d'une association de cavaliers / meneurs ou d'un Comité régional ou départemental pour développer le tourisme équestre à son échelle.



Les baliseurs équestres

Les baliseurs équestres sont des bénévoles ayant suivi et validé une formation au balisage équestre. Ils maîtrisent parfaitement les règles et les techniques de balisage et peuvent être missionnés à tout moment par les Comités d'Équitation ou de Tourisme Équestre afin de participer au balisage d'un itinéraire équestre.

Recyclage des baliseurs

Conformément au règlement, une actualisation des connaissances des baliseurs équestres doit être effectuée tous les 4 ans. En 2020, près de 400 baliseurs sont concernés par ce recyclage, qu'ils pourront suivre lors de sessions de formation organisées en région par les CRTE et CDTE.

Les formateurs de baliseurs équestres

47 formateurs de baliseurs équestres interviennent sur les

sessions de formation mises en place par les Comités régionaux et départementaux de Tourisme équestre ou d'Équitation. Ils ont également pour rôle d'impulser la mise en place de ces formations de baliseurs auprès des Comités. Ces derniers peuvent aussi les consulter en tant qu'expert en amont des projets de balisage.

6^{ème} session de formation « Formateur de baliseurs équestres »

La 6^{ème} session nationale de formation « Formateur de baliseurs équestres » se tiendra les 22-23 mars au Parc équestre fédéral.

Les baliseurs équestres qui souhaitent s'engager dans la transmission de leur savoir-faire et de leurs connaissances en balisage équestre en région, doivent faire part de leur candidature au CRTE. Les conditions de participation à la session nationale de formation sont : être licencié FFE, être baliseur équestre depuis plus d'un an

et avoir balisé des itinéraires, être désigné par son CRTE.

Les bénévoles du tourisme équestre au sein d'associations ou de Comités

Vous souhaitez contribuer au développement du tourisme équestre, avez plus de 18 ans et possédez une licence FFE en cours de validité ? N'attendez plus et devenez bénévole !

Afin de vous proposer des missions adaptées à vos compétences et à vos centres d'intérêt, la FFE-CNTE a mis en ligne sur ffe.com/tourisme un formulaire permettant de mieux vous connaître. Les informations collectées pourront ainsi directement être transmises au Comité régional ou départemental de Tourisme équestre concerné.

« J'AIMERAIS ÊTRE BÉNÉVOLE MAIS JE N'AI PAS BEAUCOUP DE TEMPS »

Selon vos centres d'intérêt, vous pouvez : aider lors d'une manifestation équestre, transmettre vos plus belles photos, partager de

nouvelles idées, vérifier le tracé d'itinéraires existants à l'occasion d'une de vos randos... il existe forcément une tâche adaptée à vos envies et à votre agenda !

« J'AIMERAIS ÊTRE BÉNÉVOLE MAIS JE NE M'Y CONNAIS PAS SUFFISAMMENT »

Tout au long de l'année il est possible de participer à des formations près de chez vous pour devenir Baliseur équestre et Collecteur GPS. Ces formations durent 1 ou 2 jours et leur coût est souvent pris en charge par le Comité organisateur, sous réserve de baliser des chemins ou collecter des itinéraires par la suite.

SURIC@TE : SIGNALER UN PROBLÈME LORS DE VOTRE RANDONNÉE

Enfin, vous pouvez contribuer à l'entretien des chemins en signalant les obstacles et dangers rencontrés lors de vos randos en utilisant le formulaire Suric@te disponible sur sentinelles.sportsdenature.fr



« DÉVELOPPER LES ITINÉRAIRES DE TOURISME ÉQUESTRE », NOUVEAU COURS SUR LE CAMPUS FFE

Que vous soyez licencié, professionnel, officiel de compétition ou sportif de haut niveau, découvrez le Campus FFE. Véritable plateforme de e-learning, vous y trouverez des modules de formation correspondant à vos besoins pour développer vos compétences et vivre pleinement votre passion.



La création d'un itinéraire équestre est un véritable projet de développement de l'attractivité d'un territoire. Développer l'offre d'itinérance douce, attirer de nouveaux publics, entretenir les chemins, les atouts et objectifs d'un tel projet sont multiples. Découpé en 5 chapitres, le cours « Développer les itinéraires de tourisme équestre » est accessible aux licenciés et adhérents FFE. Comme pour les autres cours, les différentes notions sont présentées grâce à des diaporamas thématiques commentés. Des liens directs vers d'autres ressources en ligne apparaissent tout au long du cours, des quizz closent les chapitres et un certificat de compétence est téléchargeable à la fin de la formation.

1. Redécouvrez GeoCheval

Ce chapitre permet de découvrir ou redécouvrir l'outil GeoCheval. La carte de France des itinéraires

équestres est l'outil de valorisation des territoires et chemins équestres. Son utilisation et ses outils sont présentés. A noter que depuis décembre 2019, une version Premium existe pour les licenciés et adhérents FFE et permet d'accéder à davantage d'itinéraires et de fonctionnalités, tel que l'affichage des fonds de carte IGN, le téléchargement des tracés ou encore la possibilité de dessiner son propre itinéraire sur la carte. A retrouver sur geocheval.com

2. Créer un itinéraire

Le deuxième chapitre du cours permet de s'approprier les différentes étapes de la création d'un itinéraire : définition du premier tracé, statut juridique des chemins, aménagement de l'itinéraire et inscription au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) sont présentés.

3. Baliser un itinéraire

Le balisage équestre est un outil nécessaire à la visibilité et à l'attractivité des itinéraires de randonnée équestre sur un territoire. Cette tâche indispensable demande une bonne formation du baliseur et quelques pré-requis permettant de garantir la cohérence et l'utilité de ses actions. La marque officielle de balisage et la formation du baliseur sont détaillées.

4. Collecter un itinéraire

L'étape de la collecte GPS d'un itinéraire est indispensable à la pérennisation de ce dernier. Sont abordés dans ce chapitre : la formation du collecteur GPS, ses outils et la démarche qui doit être mise en place.

5. Valoriser un itinéraire

Outre l'aspect technique de création d'un itinéraire, une partie communicationnelle et promotionnelle est conseillée pour le développement du travail sur le terrain. Création de brochure, de topo-guides, de sites internet et partenariats divers avec les collectivités et structures touristiques permettent une véritable promotion et ne sont pas à négliger.



PLUS D'INFOS

Rendez-vous sur campus.ffe.com dans la rubrique Tourisme équestre et équitation d'extérieur.

SÉCURITÉ DU CAVALIER ET DU CHEVAL

La promenade est très prisée par les cavaliers. Elle constitue un moment de détente au contact de la nature, mais aussi de partage avec son cheval. Cependant certaines règles doivent toutefois être observées afin de garantir sa propre sécurité et celles des autres usagers des sentiers naturels.



Connaître son niveau technique

Il est préférable de commencer par des sorties encadrées par un enseignant et sur des itinéraires connus. Ce dernier devra prendre en compte le cavalier le moins expérimenté dans la préparation de la promenade afin de garantir la sécurité de tous... En cas de sortie non encadrée, chaque cavalier doit prendre en compte ses possibilités et celles de sa monture, connaître les règles de circulation, adapter son allure à la situation, respecter les distances de sécurité afin d'évi-

ter tout accident. Le Permis Cheval, ouvert à tous les cavaliers titulaires du Galop 4, est un bon moyen de faire le point sur son niveau technique en terrain varié.

Adapter son équipement

Le cavalier doit impérativement porter un casque aux normes en vigueur, ce qui suppose qu'il comporte le marquage CE. Il peut sauver la vie du cavalier et protéger des intempéries et des branches basses. La tenue doit également être adaptée : porter des gants ; choisir des vêtements confortables mais couvrants pour protéger les bras, et près du corps pour éviter les risques d'accrochage. Si le cavalier porte un imperméable en cas de pluie, il doit préalablement habituer sa monture afin de ne pas l'effrayer en le dépliant ou s'il flotte au vent. Pour être vu à la nuit tombée, le cavalier doit se rendre visible au moyen d'un gilet ou de bandes réfléchissantes, une lampe frontale ou encore des catadioptres. En termes de matériel, afin d'éviter le risque de pied coincé dans l'étrier, le cavalier peut opter pour des étriers dits de sécurité

qui s'ouvrent en cas de chute ou pour des étriers à coque qui empêchent le pied d'avancer.

Tenir compte de l'environnement

Le cavalier doit également composer avec les conditions extérieures : l'accessibilité de l'itinéraire, la configuration des espaces traversés, la météo, la saison ou encore les heures de la journée. Par exemple, si les conditions annoncées sont mauvaises (tempête, canicule...), il est plus sage de reporter la sortie. Sans équipement spécial, il faut prévoir de rentrer bien avant la tombée de la nuit. Afin de randonner dans de bonnes conditions, le site www.geocheval.com propose à tous les cavaliers de consulter des itinéraires balisés et entretenus.

De même en période de chasse, les sorties extérieures doivent faire l'objet de précaution : porter un gilet réfléchissant et accrocher des clochettes pour signaler sa position.

Prévenir son entourage

Le cavalier doit rester joignable et localisable à tout instant, et pou-

voir alerter si besoin. A cette fin, il doit toujours emmener un téléphone chargé, contenant les numéros à appeler en cas d'urgence. Il est indispensable de prévenir un tiers de son départ, de son itinéraire et de l'heure de retour prévue. Le cavalier doit également se munir d'un justificatif d'identité et de monnaie.

BON À SAVOIR

Prendre sa licence fédérale permet au cavalier de bénéficier des assurances nécessaires : une assurance responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer à des tiers ; une assurance individuelle accident pour les dommages qu'il pourrait subir et pour lesquels aucun auteur n'est identifié. Les garanties contenues dans ces assurances sont des garanties de base, que le cavalier peut compléter en souscrivant des garanties complémentaires.



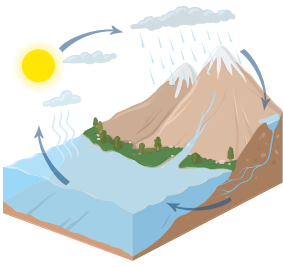
GEO
Cheval



TROUVEZ VOTRE ITINÉRAIRE SUR
GeoCheval.com

Inondations

© AdobeStock.com/Rajana



Depuis près d'une semaine, il ne cesse de pleuvoir. Charlotte et O'Freez tournent en rond, car avec ce mauvais temps, même lors d'une petite balade, nos deux amis reviennent trempés. Certains chemins sont même devenus dangereux car les fossés et même des petits cours d'eau débordent.

- Pourquoi pleut-il autant, se demande Charlotte ? Est-ce lié au changement climatique ?

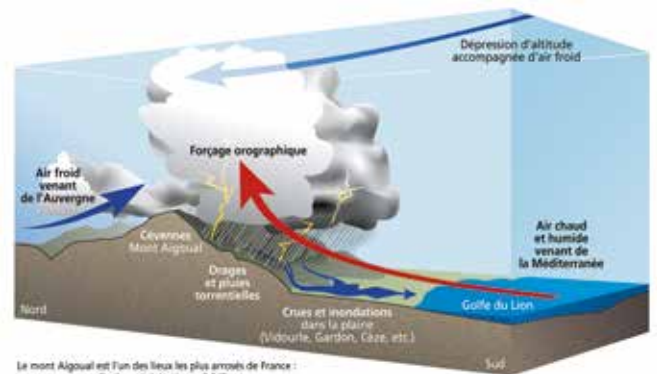
Pour commencer il faut revenir au cycle de l'eau. Le soleil chauffe la surface des océans, des lacs et des rivières. Sous l'effet de la chaleur, l'eau liquide s'évapore sous forme gazeuse. L'air chaud s'élève dans l'atmosphère où la température baisse. En refroidissant, l'eau gazeuse se condense sous forme de gouttelettes et forment les nuages. L'eau contenue dans les nuages retombe ensuite sous forme de précipitations.

Dans la plupart des cas, les précipitations se font au-dessus des océans, et le cycle de l'eau est alors très court. Mais les précipitations peuvent aussi se faire au-dessus des continents. Dans ce cas l'eau qui tombe sous forme de pluie ou de neige, s'infiltre ou ruisselle dans les sols pour rejoindre un cours d'eau qui lui-même regagnera l'océan. Dans certains cas l'eau pourra aussi s'infiltrer dans une nappe souter-

raine, dans laquelle l'eau circule lentement, et finit par ressortir via une source ou le fond d'un cours d'eau. Lorsque l'eau circule dans les sols, une partie en est prélevée par les plantes, qui elles-mêmes en restituent à leur tour une partie par évapotranspiration.

- Mais alors, se demande Charlotte, quel est le rôle du réchauffement climatique ?

Et bien c'est assez simple. Si la température augmente, l'évaporation augmente aussi et la quantité de vapeur d'eau qui se transformera en nuage est alors d'autant plus importante. En France on a ainsi l'exemple des épisodes pluvieux cévenols, pour lesquels depuis les années 1950, l'intensité des fortes pluies automnales augmente d'environ 4 % par décennie. En effet lorsqu'en automne, l'air chaud et humide en provenance de la Méditerranée rencontre l'air froid du massif des Cévennes, des pluies orageuses se forment, qui deviennent de plus



Le mont Aiguoual est l'un des lieux les plus arrosés de France :
 • moyenne annuelle des précipitations : 2 045 mm
 • quantité de pluie maximale en 24 heures : 607 mm entre le 30 octobre 1963
 • record de précipitations en une année : 4 620 mm en 1913

© AdobeStock.com/Graphithèque

Episode cévenol.

en plus dangereuses, provoquant des crues éclair et des inondations.

- Donc les inondations sont dues au changement climatique, s'interroge Charlotte ?

Non, car il ne faut pas oublier que les inondations sont un phénomène naturel. Les cours d'eau qui sortent de leur lit ou les remontées de nappes en plaine, et même la formation des crues torrentielles... Par contre, les activités humaines amplifient ces phénomènes en perturbant directement le cycle de l'eau ou indirectement via le réchauffement climatique.

Ainsi le déboisement limite l'absorption de l'eau par les plantes et augmente le ruissellement en surface. L'urbanisation avec l'artificialisation des sols (lorsque les sols naturels sont transformés et imperméabilisés du fait de construction ou de revêtement), empêche l'infiltration de l'eau dans les sols et augmente également le ruissellement. L'eau qui reste en surface peut alors participer aux phénomènes de crues. Enfin certains aménagements sur les

cours d'eau sont aussi responsables d'inondations, comme les constructions de barrages ou d'écluses.

Finalement, Charlotte se dit qu'elle fait bien de limiter ses promenades en ce moment, ce qui convient parfaitement à O'Freez qui préfère rester au sec dans son box. Mais tout de même se demande Charlotte, pas si rassurée, comment faire pour savoir s'il y a une crue ou une inondation ?

PLUS D'INFOS

Et, bien pour aller plus loin :
 Le site sur la prévention des risques majeurs :
www.gouvernement.fr/risques/inondation
 Les prévisions des crues :
www.vigicrues.gouv.fr



Route barrée route inondée par inondation et bouleversement climatique.

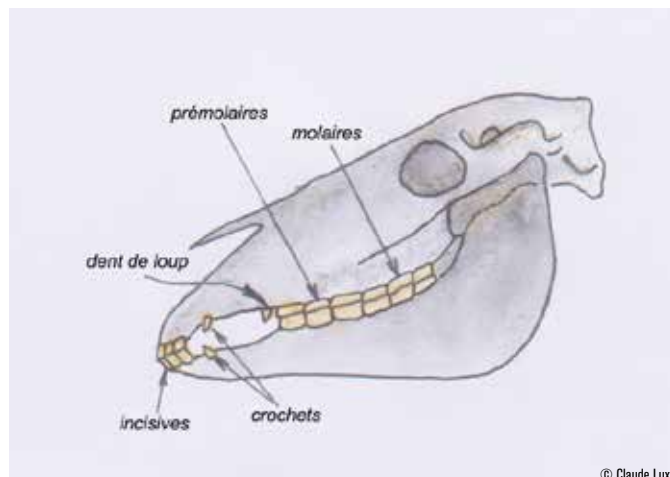
Randonneurs en herbe

En savoir plus sur les dents

Contrairement aux bovins, le cheval ne rumine pas, c'est-à-dire que les aliments mâchés sont directement acheminés vers l'estomac. Sais-tu qu'à l'état naturel, un cheval broute quotidiennement pendant 15 à 19 h, de jour comme de nuit ? Ses dents doivent donc être en parfait état, car sa santé en dépend.

Pour mâcher un kilogramme de foin, le cheval doit donner 3 000 à 3 500 coups de mâchoire. Si tu observes le cheval brouter en pâture, tu peux voir qu'après avoir choisi la végétation qui lui convient, il commence par rassembler une petite touffe d'herbe avec ses lèvres et la serre entre ses incisives. Ensuite, d'un grand coup de tête sur le côté, il l'arrache avant de la broyer entre ses puissantes molaires. Il faut cependant savoir que le cheval ne peut pas voir de près et doit donc sélectionner les aliments avec des poils sensibles nommés vibrisses, qui garnissent le bout de ses lèvres. En même temps, les aliments s'imprègnent de salive pour former une pâte que le cheval avale en reculant sa langue. On estime que pour mâcher sa ration d'aliments secs, le cheval sécrète quotidiennement jusqu'à 45 litres de salive ! Imagine, 3 seaux d'écurie pleins à ras bord juste pour transformer les aliments secs en une pâte digestible !

LES DENTS



Au départ, le jeune cheval dispose d'une dentition de lait qui tombe naturellement pour être remplacée par des dents adultes nommées dents de remplacement. Au total, la denture d'un cheval mâle adulte compte 40 dents, alors que la jument n'en a que 36 dents. Ces quatre dents qui manquent, correspondent aux crochets pointus que tu peux observer sur les côtés en bas et en haut. Certaines rares juments possèdent toutefois des crochets,

on dit alors qu'elles sont « bréhaignes » et ce sont souvent elles qui dirigent le troupeau.

Les dents sont disposées symétriquement sur les deux mâchoires. La mâchoire supérieure qui est fixe est appelée maxillaire supérieure, alors que celle du bas qui est mobile, se nomme « mandibule ».

Pour chaque mâchoire d'un cheval adulte, on distingue :

- 6 incisives placées devant, soit : 2 pinces, 2 mitoyennes et 2 coins.
- 2 crochets, qui correspondent à nos canines.
- Viennent ensuite 6 prémolaires et 6 molaires.

Les incisives du cheval ne s'arrêtent pas de pousser de 1 à 4 mm par an, tout au long de sa vie. Mais elles s'usent également au fur et à mesure qu'elles poussent. En observant l'usure des incisives de sa mâchoire inférieure, on peut donc estimer l'âge d'un cheval.

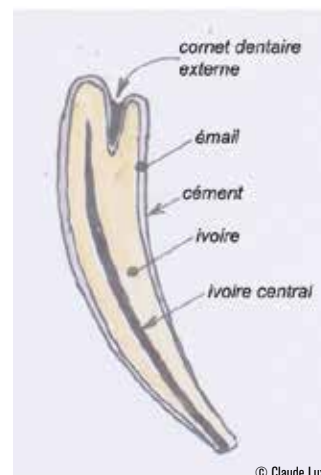
LANGUE ET VOILE DU PALAIS

La langue joue un rôle important car elle assure le tri et les déplacements des aliments dans la bouche, pour obtenir un broyage homogène par les molaires.

Le voile du palais dont tu peux observer les stries sur sa partie supérieure. Il permet, lorsque la langue recule, d'acheminer les aliments vers la gorge pour être avalés.

LE RÔLE DU DENTISTE

En vieillissant les tables dentaires des molaires ont tendance à se déformer, au risque que des « surdents » pointues se forment et blessent l'intérieur de joues. De plus, des problèmes dentaires peuvent engendrer des douleurs au contact du mors. Pour toutes ces raisons, il est conseillé de consulter régulièrement un vétérinaire ou un dentiste équin, surtout lorsque le cheval vieillit et que des déformations des dents gênent la mastication. Ce spécia-



liste râpe les surdents, nivelle les tables dentaires, et peut arracher des dents qui se déchaussent. Des dents en mauvais état qui ne peuvent plus broyer correctement les aliments, peuvent abrégé la vie du cheval.

Et si tu trouves dans la mangeoire des boulettes de foin que le cheval n'a pas réussi à absorber, c'est qu'il s'est contenté de sucer son foin, ne pouvant pas le broyer. Ce qui prouve alors que ses molaires sont en mauvais état. Il faut alors tremper le foin pour ramollir les tiges dures et lui donner des aliments floconnés, qu'il peut avaler sans pratiquement les broyer.



© Claude Lux

ASTUCE DU RANDONNEUR

Pour éviter que le cheval glouton n'absorbe trop rapidement ses aliments sans prendre le temps de les mâcher, une astuce consiste à placer une grosse pierre dans la mangeoire. Il est alors obligé de prélever les aliments par petites quantités.



© Claude Lux

Pour laisser au cheval tout le temps de consommer sa ration sans que d'autres ne lui en chipent une partie, tu peux utiliser une musette. Ainsi, il peut manger à son rythme.

Pour obliger le cheval à prendre du temps pour consommer son foin, une astuce consiste à le mettre dans un filet à petites mailles. Il doit alors trier les brins en les extrayant par petites quantités.

DICO DE CAVALIER

LES SURDENTS

L'usure des dents n'est pas uniforme et des parties de dents non usées peuvent former des saillies nommées surdents, qui gênent le cheval. Le dentiste équin se charge de les meuler.

LA DENT DE LOUP

La première prémolaire supérieure de lait peut subsister à l'âge adulte. Appelée « dent de loup » ou parfois « dent de cochon », elle est généralement extraite par le dentiste équin, pour ne pas gêner la mastication ou l'action du mors. Sache également que « dent de loup » est également le nom d'un gâteau alsacien.

BOUCHER LE CHEVAL



© Claude Lux

L'observation de l'usure des tables dentaires des incisives de la mâchoire inférieure et des molaires se nomme « boucher un cheval ». Ce qui permettait jadis d'estimer grossièrement l'âge des chevaux, avant qu'une « carte d'identité » ne soit actuellement obligatoire, où leur date de naissance est mentionnée.

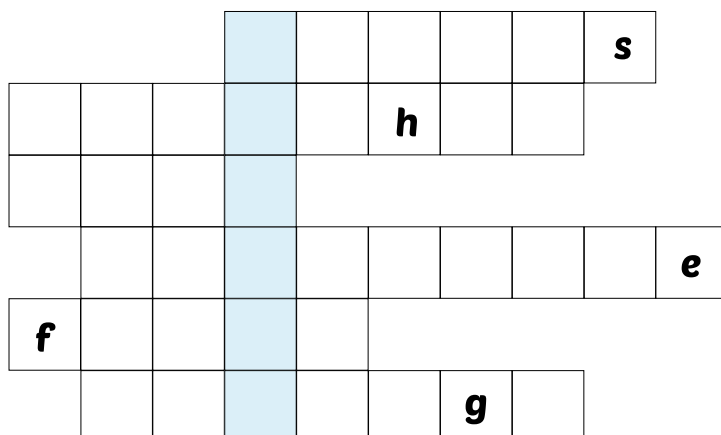
LA QUEUE D'ARONDE



© Claude Lux

L'usure de la troisième incisive fait généralement apparaître la « queue d'aronde » vers l'âge de 7 ans, avant de se casser et de réapparaître vers l'âge de 12 ans. Ce qui permet également d'estimer l'âge du cheval.

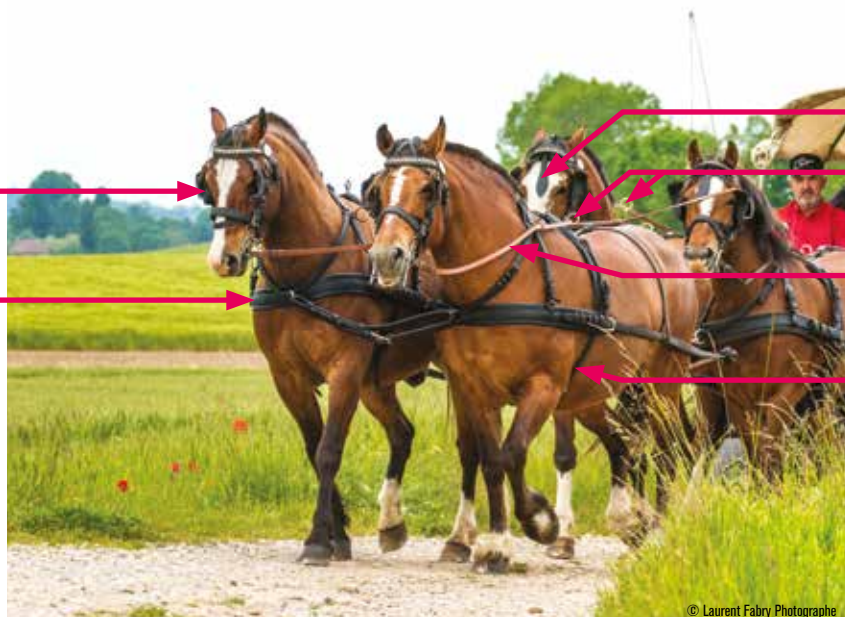
Mots croisés



1. En attelage, c'est le nom que l'on donne aux rênes.
2. L'une des trois épreuve d'attelage en compétition, elle peut présenter des passages dans des gués.
3. Se dit d'un attelage avec deux chevaux.
4. Activité prisée par les cavaliers et meneurs de pleine nature.
5. Système permettant de ralentir dont est équipé la plupart des voitures d'attelage.
6. Valeur au cœur de la pratique de l'attelage.

Le mot mystère est le verbe qui caractérise l'action de harnacher un cheval pour la pratique de l'attelage.

Positionne le nom des différentes parties de l'harnachement de cet attelage



Liste des mots à placer :

Guide / Bricole / Frontal / Sangle / Clefs / Oeillère

COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront le DVD des vidéos du tourisme équestre et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 juin 2020 à FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

SOLUTION ESTAFETTE 143

A TES CISEAUX !



QUIZ

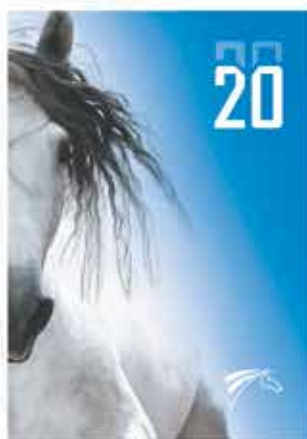
1. FRÉDÉRIC BOUX
2. UN LAPIN
3. LE DÉBOURRAGE

MA LICENCE UNE ÉVIDENCE

LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DES PONEY-CLUBS ET CENTRES ÉQUESTRES DE LA FFE.

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

- Pratiquer son sport sans limite
- Être bien assuré pour toutes ses activités
- Être un interlocuteur privilégié de la FFE
- Profiter des avantages licence
- Bénéficier de sa Page Cavalier FFE
- Accéder à la nouvelle application fédérale FFE Connect



Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

TOURISME ÉQUESTRE

La licence permet de :



Participer aux manifestations de tourisme équestre et aux compétitions officielles



Se former, en passant les diplômes de Galops® et Galops® de Pleine nature, les brevets de pratiquant de tourisme équestre. Les formations au balisage et à la collecte GPS, organisées par les CRTE-CDTE, sont ouvertes aux titulaires d'une licence FFE de plus de 18 ans.



Enregistrer ses journées de randonnée sur le carnet électronique



Accéder à davantage d'outils sur Geocheval.com

RETROUVEZ TOUTES NOS INFORMATIONS SUR FFE.COM



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

En randonnée,
avec ma licence FFE,
je suis mieux protégé



La licence FFE inclut

une assurance Generali

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au 02 31 06 08 09
ou par email à equi@agence.generalif.fr

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise
régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social :
2 rue Pilet-Willi - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali
Immatriculé sur le registre Italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION



GENERALI